

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

DIU Pour la qualification à l'exercice de la médecine générale



Niveau d'étude
visé
BAC +5 / master



Durée
1 an



Composante
Faculté
de santé,
Formation
continue en
santé

Présentation

Ce DIU s'adresse aux **médecins diplômés n'ayant pas exercé la Médecine générale** depuis plus de trois ans et souhaitant se réorienter vers celle-ci, ainsi qu'aux **médecins qui ont pour projet de s'installer dans la région Pays-de-la-Loire**, n'ayant pas l'équivalence de compétences.

L'objectif est de proposer à ces médecins un diplôme leur permettant d'atteindre le niveau de compétences requis pour permettre au Conseil de l'ordre de les qualifier.

Objectifs

- * Acquérir ou mettre à niveau les compétences nécessaires à l'exercice de la médecine générale en ambulatoire,
- * Obtenir la qualification de spécialiste en Médecine générale en vue de l'exercice de la discipline comme défini dans l'article L 4130-1 du code de la santé publique.


Organisation

Contrôle des connaissances

- * assiduité aux enseignements
- * examen oral s'appuyant sur le portfolio, le rapport écrit du tuteur, les rapports écrits des MSU en fin de stage.

Admission

Conditions d'accès

 [Candidature en ligne](#) jusqu'au 31 août (avec CV et lettre de motivation).

Public cible

- * Médecins diplômés qualifiés ou ayant la spécialité en médecine générale, ayant exercé une activité non soignante ou une activité différente de la médecine générale,
- * Médecins diplômés qualifiés ou ayant la spécialité en médecine générale, ayant cessé une activité de médecine générale depuis plus de trois ans,
- * Médecins diplômés ou ayant la spécialité en médecine générale reçus au concours hospitalier de médecine générale et souhaitant se réorienter vers la médecine générale ambulatoire,

- * Médecins faisant l'objet d'une procédure ordinaire pour « insuffisance professionnelle »,
- * Médecins étrangers dans le cadre de la Procédure d'Autorisation d'Exercice.

Droits de scolarité

Module 1 : 1 500 € + droits universitaires (lors de l'inscription au module 1)

Module 2 : 7000 € (si accord du Responsable de la formation pour poursuivre le DIU)

Capacité d'accueil

3 stagiaires maximum

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

François Garnier

✉ francois.garnier@univ-angers.fr

Responsable pédagogique

Laurent Connan

✉ laurent.connan@univ-angers.fr

Contact administratif

Stephanie REMAITRE

☎ 02 41 73 58 05

✉ stephanie.remaître@univ-angers.fr

Lieu(x)

📍 Angers